

# **COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 29 AVRIL 2008**

## **1. OUVERTURE DE CREDITS- BUDGET EAU**

Le Conseil Municipal vote une ouverture de crédit complémentaire d'un euro à l'article 6811 afin de régulariser les écritures d'amortissement du réseau d'eau, financée par l'article 70111 (vente d'eau).

## **2. COMMISSION DES IMPOTS DIRECTS**

Le Conseil Municipal procède à la désignation de deux listes de 12 contribuables qui seront transmises à la Direction des Services Fiscaux afin qu'elle choisisse 6 commissaires titulaires et 6 commissaires suppléants, qui formeront la commission communale des impôts directs, pour la durée du mandat électoral.

## **3. CONSULTATION BANQUES**

Compte tenu de l'évolution des taux d'intérêts de certains emprunts communaux à taux variable, le Conseil Municipal est informé que les banques Caisse d'Épargne et Dexia ont été sollicitées pour une proposition de passage à taux fixe.

## **4. COLONNE EAU RACLAZ**

Le Conseil Municipal est informé qu'une consultation a été lancée auprès de 3 entreprises (BESSON SA à Marlioz, RAMPA TP à Reignier et MEGEVAND Gérard à Neydens) pour les travaux de remplacement de la colonne d'eau potable de Raclaz bas. Les résultats sont les suivants :

- BESSON : pas de réponse
- RAMPA : 70.314,63 € TTC
- MEGEVAND : 75.102,82 € TTC.

L'entreprise RAMPA est retenue pour effectuer ces travaux.

Une deuxième consultation a été lancée pour les travaux de remplacement de la colonne d'eau potable de Raclaz Haut auprès des 3 entreprises suivantes : GRUAZ TP à Beaumont, VUACHE BTP à Savigny, CHALANSONNET au Malpas.

## **5. CCAS**

Monsieur le Maire indique qu'un affichage a été réalisé à la mairie à l'attention des diverses associations sociales départementales afin qu'elles puissent éventuellement proposer un représentant pour faire partie des membres nommés du CCAS. A l'issue, il procédera à la nomination de 4 membres par arrêté.

## **6. CLOTURE RUISSEAU JURENS**

Afin de sécuriser les abords du petit ruisseau bordant le chemin rural d'Ouche et en amont de la voie communale n°13 du Molliet à Jurens, le Conseil Municipal a sollicité 2 entreprises pour installer une clôture : CARRAZ Métallerie à Bellegarde (01) et PERRAUD à Saint Jean le Vieux (01).

Les résultats sont les suivants :

- CARRAZ : 2.942,16 € TTC
- PERRAUD : 3.336,84 € TTC.

L'entreprise CARRAZ est retenue.

## **7. TARIFS EAU**

Compte tenu des travaux à réaliser sur le réseau d'eau potable, le Conseil Municipal décide d'appliquer une hausse au tarif de l'eau et des parts fixes pour la période de facturation allant du 15 mai 2008 à mai 2009 :

**Prix du mètre cube d'eau HT :** 0,98 euro

### **Prix des parts fixes HT**

Compteur DN 15	47,00 euros
Compteur DN 20	52,00 euros
Compteur DN 25	73,00 euros
Compteur DN 30	75,00 euros.

Il fixe le montant de la taxe « **prélèvement eau** » due à l'Agence de l'Eau à 0,043 € le m<sup>3</sup> TTC et rappelle que la taxe « **lutte contre la pollution** » due à ce même organisme s'élèvera à 40 % du taux plein soit 0,076 € le m<sup>3</sup> TTC.

## **8. INDEMNITE DE CONSEIL TRESORIER**

Il décide d'allouer l'indemnité de conseil au taux plein au Trésorier Municipal -Mr Guy CHARBON- à compter de l'exercice 2008 jusqu'à la fin du mandat.

## **9. REPRESENTANT SMDEA**

Le Conseil Municipal élit Monsieur François PYTHON en qualité de représentant de la Commune au S.M.D.E.A. (Syndicat Mixte Départemental d'Eau et d'Assainissement).

## **10. CORRESPONDANT DEFENSE**

Le Conseil Municipal procède à la désignation de Monsieur Youri DENISE en qualité de délégué à la défense.

## **11. DELEGUES COMITE DE JUMELAGE**

Le conseil municipal désigne monsieur Dominique PLACE, madame Danièle RAMSEYER et madame Catherine ARGAUD en qualité de délégués au Comité de Jumelage entre le Canton de St-Julien et la ville de Mössingen.

## **12 URBANISME**

Le Conseil Municipal prend connaissance des demandes suivantes déposées par :

### **Permis de construire :**

- Monsieur Hervé BLANDIN pour une véranda à Jurens
- Mademoiselle Lysiane RAMBOSSON et Monsieur Olivier GRANDCHAMP pour une rénovation-agrandissement d'une maison à Dingy

### **Déclaration préalable :**

- Monsieur David MARTI pour une modification d'une façade de sa maison à Raclaz (porte + vitrage porte).

### **13. ECOLE**

Le Conseil Municipal entend le compte rendu du conseil d'école qui s'est tenu ce jour :

- inscriptions scolaires la semaine du 13 mai 2008
- effectifs scolaires à la rentrée : en raison d'un effectif important en maternelle, un redécoupage des classes s'imposera. Le compte rendu de la rencontre avec Monsieur l'Inspecteur d'Académie, qui a eu lieu ce même jour, à ce sujet est donné
- les enseignantes déplorent l'absentéisme croissant des élèves.
- différentes tâches seront notifiées à l'agent technique : couvercle bac à sable, porte de la primaire, jeux extérieurs, local pour ranger les vélos.

### **14. INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES**

- Le Conseil Municipal prend acte de la confirmation de comptage transmise par l'INSEE comptabilisant les habitants à 546 et les logements à 236. Le chiffrage officiel modulé interviendra en fin d'année.
- Il prend connaissance des noms des présidents et vice-présidents des structures intercommunales.
- Il est invité à participer à des réunions d'information organisées par l'Association des Maires sur les thèmes « les réunions du Conseil Municipal » et « le statut de l'élu local » les 16 mai et 17 juin 2008.
- Il désigne Mr Marc MENEGHETTI pour représenter la commune lors du bornage de la propriété de Mr François CHATENOU, le 6 mai 2008 à Raclaz
- Il ne désigne aucun représentant à l'association des Maires des Communes Forestières de Haute-Savoie.
- Il est sollicité par l'Amicale des sapeurs pompiers et la MJC du Vuache pour l'organisation d'une manifestation en faveur du Téléthon 2008 et est invité à participer à une réunion le 23 mai à 20 heures au centre ECLA.
- Il est invité à une démonstration de recherche de réseaux, organisée par la Communauté de Communes du Genevois en partenariat avec l'entreprise SATER, le jeudi 29 mai à 14 h 30.
- Il est invité à visiter le parc éolien de Beausemblant (Drôme) avec les communes de Jonzier et Vers et la Communauté de Communes et retient un samedi pour cette visite.
- Il est invité au siège de la Région à Charbonnières le samedi 7 juin pour une présentation de la politique régionale.
- Il donne un avis favorable à une manifestation équestre d'attelage organisée le 1<sup>er</sup> juin 2008 par l'association Attelage-loisirs de Viuz en Sallaz.
- Il est invité à participer au 16<sup>ème</sup> Gentlemen cycliste des élus et employés communaux de Haute-Savoie organisé cette année, par la Communauté de Communes du Genevois, le 20 septembre.
- Il est invité à participer à la réunion annuelle de la MJC le 28 mai à 20 h au Centre ECLA pour définir la politique annuelle à long terme.
- Il évoque l'inauguration officielle de « La Source » qui s'est déroulée le 26 avril.

Fin de séance : 23h15